Migne et Dom Guéranger

La collaboration solesmienne aux débuts de la Patrologie latine

La concomitance du centenaire de la mort de Dom Prosper Guéranger (30 janvier 1875) et de celui de la mort de Jacques-Paul Migne (24 octobre 1875) est l'occasion tout indiquée pour ouvrir le dossier Migne-Guéranger conservé aux Archives du monastère Saint-Pierre de Solesmes. Nous voudrions retracer ici quelles furent les relations entre ces deux témoins de la reconstruction catholique en France au XIX^e^ siècle, entre ces deux hommes passionnés pour la Tradition de l'Église ; Tradition qu'ils se sont efforcés de faire connaître à leurs contemporains et d'abord au clergé.

Nous pensons que cette étude apportera des éléments nouveaux dans la mesure où elle laissera la parole aux protagonistes : les textes qui vont être donnés sont encore inédits pour la plupart. Ils expliquent la psychologie des deux hommes — ainsi que celle de Dom Pitra, que l'on verra intervenir à partir de 1843. Ils fournissent également des détails intéressants sur certaines sources de la *Patrologie* de Migne.

Enfin, nous centrerons cette étude sur ce que l'on peut appeler « la première collaboration solesmienne avec Migne », c'est-à-dire sur les années 1842-1844.

Les Archives de Solesmes renferment 27 lettres de Migne à Dom Guéranger, allant de 1833 à 1862 (voir l'inventaire en annexe). Les lettres de Dom Guéranger à Migne ont sans doute péri dans l'incendie de 1868. Nous n'en connaissons — pour un certain nombre du moins — que les dates, grâce aux listes de correspondance de l'abbé de Solesmes et aux indications de Migne lui-même.

Solesmes possède également 4 lettres de Migne à Dom Pitra[1], qui complètent celles que détiennent les Archives de l'abbaye Sainte-Marie de Paris.

Quant à la volumineuse correspondance adressée par Dom Pitra à Dom Guéranger[2], elle apporte de précieux renseignements sur la collaboration qui nous intéresse.

I — *Les préliminaires de la collaboration.*

Quand Migne a-t-il rencontré Guéranger pour la première fois ? Il est difficile d'avancer une date avant le début de l'année 1842. Mais les deux hommes avaient entendu parler l'un de l'autre bien des années auparavant, très probablement par l'intermédiaire d'Emmanuel Bailly de Surcy[3]. C'est là une supposition pour expliquer la lettre adressée par Migne à Dom Guéranger, le 22 octobre 1833[4]. Il s'agit d'une demande de collaboration à l'*Univers religieux* qui va prochainement faire paraître son premier numéro (3 novembre). Cette lettre n'obtenant pas de réponse, Migne en adresse une seconde le 27 novembre : mêmes propositions, avec davantage de précisions sur les conditions. On y reconnaît déjà le style prolixe de Migne.

Les 30 F d'honoraires proposés pour chaque article n'étaient pas négligeables pour le petit prieuré qui venait de se rouvrir le 11 juillet précédent et connaissait une inquiétante pénurie financière. Dom Guéranger paraît avoir accepté[5], mais a-t-il vraiment publié quelque étude dans ce premier *Univers*[6] ?

---

1. 1844 14 juin : transcription d'une lettre de l'abbé Pascal à Migne, lui reprochant des critiques sur son article : *Litanies du Saint Nom de Jésus.*
   1854 14 juin : Sur Lacombe, qui retient des livraisons de Ferraris.
   1858 13 janvier : Sur l'*Histoire Ecclésiastique* d'Henrion qui prend parti pour Dom Guéranger dans sa controverse sur le naturalisme.
   — 25 octobre : Sur Lacombe.

2. Elle est conservée aux Archives de Solesmes dans sa majeure partie. Sa publication est à l'étude.

3. Cf. Pierre JARRY : *Un artisan du renouveau catholique au XIX^e siècle, Emmanuel Bailly* (1794-1861), Angers, 1971 (Thèse dactylogr.), p. 288 s.

4. Solesmes est officiellement ouvert depuis le 11 juillet 1833. Dom Guéranger est plongé dans des problèmes pratiques qui entravent ses travaux intellectuels.

5. Cf. lettre de Bailly de Surcy à D. Guéranger (16 fév. 1834) : « Il paraît que vous allez enfin écrire pour l'*Univers*. » Lettre de D. Guéranger à Bailly (10 mars 1835) : « J'ai fait quelques articles pour l'*Univers* ; mais là il faut tronquer les sujets et cela me déplait... M. Migne ne se gêne pas avec moi. Mes articles doivent être plus rares, à cause de l'abondance des matières. Ce n'est pas là ce dont on était convenu. »

6. La *Bibliographie des Bénédictins de la Congrégation de France* de Biron (Paris, 1906) ne fait pas état de ces articles. Mais Migne avait laissé à D. Guéranger la liberté de ne pas signer, et l'on sait que le Prieur de Solesmes préférait conserver l'anonymat, l'essentiel étant pour lui de semer des idées. Une recherche reste donc à effectuer sur les articles anonymes.

Huit années s'écoulent sans nous laisser trace de relations entre Migne et Solesmes. Et voici que le 31 décembre 1841, Migne adresse à « Monseigneur Guéranger », qui réside alors à Paris, à l'hôtel du Bon La Fontaine[7], la lettre suivante :

« Monseigneur, Votre lettre m'arrive au moment même où allait partir un *prospectus* relatif à mon *Cours complet de Patrologie*, et d'autres publications assez importantes ; je vous en fais passer les pages qui peuvent vous intéresser[8].

Cela dit, Monseigneur, je réponds à la proposition dont vous voulez bien m'honorer. Assurément je ne demanderais pas mieux que de confier aux nouveaux bénédictins la révision de l'œuvre des anciens ; mais j'avouerai que le bon marché de mes vol.[9] et la rapidité avec laquelle je dois les produire me font craindre que votre maison ne puisse se contenter de ce que je pourrai donner, et me suivre dans l'exécution. Cependant, je désirerais avoir un entretien avec vous avant votre départ : si vous ne pouvez m'honorer d'une visite à Montrouge, j'irai au Bon La Fontaine demain samedi, vers midi ; mais si je l'osais, je vous conseillerais de venir vous-même ici, vous verriez de vos yeux fonctionner en grand tous les arts relatifs à l'imprimerie, et vous préjugeriez de ce que je puis opérer en fait d'éditions. » (Salutations et indication des six omnibus menant à Montrouge[10].)

Nous apprenons ainsi indirectement que la proposition de collaboration à la Patrologie est venue de Dom Guéranger et non de Migne[11]. On saisit également l'argumentation du jeune restaurateur des Bénédictins, utilisant le renom de ses célèbres prédécesseurs.

A cette époque, Dom Guéranger cherche un grand chantier intellectuel pour sa communauté, un travail qui serve l'Église en remettant en honneur l'étude de la Tradition[12]. Or, son attention a été attirée de bonne heure sur les Pères[13], et Solesmes vient précisément de terminer pour l'éditeur Gaume le volume de tables de l'édition gréco-latine de saint Jean Chrysostome[14] — avec, toutefois, de telles difficultés, que les

7. Il prépare la fondation de son prieuré Saint-Germain de Paris. Cf. DELATTE : *Dom Guéranger, Abbé de Solesmes* (Paris, 1909), t. I, p. 300 s.

8. Dom Guéranger proposera de rédiger lui-même un nouveau prospectus. Cf. note 17.

9. Nous transcrivons telles quelles les abréviations de Migne.

10. Détail pittoresque cité par A. G. HAMMAN : *Jacques-Paul Migne* (Paris, 1975), p. 61.

11. Ceci contrairement à l'affirmation de Dom F. CABROL : *Histoire du Cardinal Pitra* (Paris, 1893), p. 110 : « Au moment où l'abbé Migne en fit la proposition à Dom Guéranger... »

12. Cette orientation se discerne très tôt chez Prosper Guéranger : cf. sa première lettre à Lamennais (DELATTE, *op. cit.*, t. I, p. 42), de même que la préface de ses *Origines de l'Église romaine* (Paris, 1836).

13. Dès sa seconde année de séminaire, il entreprend une lecture méthodique des Pères (Cf. DELATTE, *op. cit.*, t. I, p. 23). Ceux-ci resteront ses auteurs préférés, et tous ses ouvrages manifestent une grande familiarité avec la patristique.

14. *Sancti Patris nostri Joannis Chrysostomi Archiepiscopi Constantino politani opera omnia quae supersunt.* Paris, Gaume, 1835-1839, 13 vol. n-4°. Cette édition,

réserves de Migne, qui a peut-être eu vent de l'affaire, s'expliquent parfaitement. Par ailleurs, Dom Guéranger cherche une entreprise rentable : sa communauté est sans fortune, et les subsides pour la continuation du *Gallia Christiana* lui ont été retirés dès 1838[15]. Cette situation financière des Solesmiens n'est un secret pour personne : là encore, les hésitations de Migne sont fondées.

Migne a-t-il rencontré Dom Guéranger avant le retour de ce dernier à Solesmes, au début de 1842 ? Les échanges de propositions se sont certainement poursuivis, comme en témoigne le début de la correspondance suivante. Cette longue lettre de Migne — la plus longue de toutes celles que Dom Guéranger a conservées de lui — mérite la reproduction intégrale, tant pour le fond que pour la forme. Rien ne semble oublié dans cette avalanche de conditions et de considérations justificatives.

Petit-Montrouge, le 25 février 1842

« Monsieur et très honoré confrère,

Je vois maintenant que nos deux lettres s'étant croisées, nous attendons chacun de notre côté une réponse à nos propositions respectives. Enfin puisque vous ne rompez pas le silence, je vais le rompre moi-même. Je suis toujours pleinement consentant à ce que Solesmes édite mon cours de Patrologie. Vous serez donc chargé 1° de la direction exclusive de l'œuvre ; mais je demande à joindre mon nom au vôtre. Il sera d'ailleurs forcément sur un certain nombre de volumes, par exemple sur S. Augustin, S. Chrysostome et S. Thomas. — 2° Le 1er juillet de cette année, vous me remettrez la copie du premier volume de la collection ; et désormais chacun des autres volumes, de 10 jours en 10 jours. — 3° Vous serez chargé de la révision doctrinale et typographique de la copie, de manière à ce que nous n'ayons pas un centime à débourser pour elle auprès de qui que ce soit, d'une table de chapitres et d'articles à la fin de chaque volume, d'une table analytique à la fin de chaque Père, d'une table universelle de tout le cours de Patrologie à la fin de l'ouvrage, enfin de la correction d'une épreuve par feuille. — 4° Du moment où vous auriez fourni la copie du premier vol., il ne pourrait plus en être publié d'autres hors de votre direction. — 5° Vous seriez chargé de tous les travaux, y compris les traductions latines des Pères grecs non encore traduits, et généralement toutes corrections, annotations, confrontations de variantes, etc., moyennant la somme de deux cents francs par chacun des volumes qui seront publiés du moment que vous entreriez dans la direction. — 6° Vous serez libre d'augmenter les volumes par des préfaces, des explications et des dissertations ; mais vous ne pourrez rien retrancher des éditions les plus complètes, sauf les tables analytiques mises ordinairement à la fin de chaque vol. in-f° et dont nous ne voulons qu'à la fin de chaque Père. Ainsi Dubia, Spuria, tout devra entrer, car nous tenons à faire l'édition la plus complète et la plus universelle possible. — 7° Si par hasard un vol. se faisait attendre une semaine au-delà du terme fixé, vous perdriez le droit, ou deux cents francs pour ce vol. en particulier. — 8° Je vous livrerai gratuitement pour votre bibliothèque de Solesmes et celle de Paris, deux exemplaires en tout des 200 vol. de mon cours de Patrologie, et deux exemplaires également

---

qui reprend celle de Montfaucon (1718), fut préparée par Dübner à partir de 1834, Dom Guéranger n'ayant pu respecter les conditions d'un contrat passé avec Gaume le 7 juin 1833. A la demande de l'éditeur (contrat signé le 3 mars 1837), les Bénédictins de Solesmes se chargèrent des Tables : 13e volume, pars altera, XII-419 p., contenant les *Indices locorum Scripturae sacrae* et les *Indices rerum*. Le travail fut achevé en 1840.

15. Cf. DELATTE, *op. cit.*, t. I, p. 244.

de chacun de mes autres cours complets, même de ceux auxquels vous n'auriez pas travaillé. — 9° Je serai tenu de fournir les ouvrages et les éditions que vous me demanderez et de les procurer assez à temps, pour que vous puissiez en faire usage, et si je ne pouvais vous en livrer quinze jours au moins avant l'édition des volumes du *cours* qu'ils représenteraient, vous n'en perdriez pas pour cela droit aux deux cents francs d'honoraires ; mais aussi je demande à être prévenu moi-même du besoin de ces vol. deux mois à l'avance et n'avoir à fournir qu'un seul exemplaire de la meilleure édition de chaques Pères (*sic*). — 10° Pour plus grande activité, pour plus grande perfection, et pour plus grande économie, vous devez avoir à Paris un pied-à-terre et un personnel avec qui se feront toutes les communications de copies, d'épreuves, de vol., d'argent etc. — 11° Au cas qu'il se fasse 300 vol. au lieu de 200, ou que, pour produire ce dernier nombre dans les 4 ans annoncés, j'ai (*sic*) besoin, après la première année, de produire un vol. en un terme de tems beaucoup plus court que les dix jours spécifiés plus haut, vous serez obligé de me suivre dans ma course plus rapide, toutes autres conditions restant d'ailleurs les mêmes. Si les Sts Pères n'étaient point suffisants pour constituer le chiffre de 200 vol., je serais libre d'atteindre à ce nombre en vous donnant à éditer de simples docteurs, de simples écrivains ecclésiastiques et même quelques grands théologiens.

Si quelques unes de mes clauses vous paraissent un peu sévères, c'est que 1° : je paie bien, car je vous réglerai chaque 7 du mois en billets timbrés de Paris à 6 mois. Le 7 est mon grand jour d'échéance, et il me faut au moins 6 mois pour produire des vol. capables de former un ballot de raisonnable grosseur pour chaque souscripteur, faire arriver ces vol. par roulage ordinaire et lancer mes traites ; d'ailleurs ce n'est qu'un premier retard de 6 mois que vous éprouverez, et le roulement une fois établi vous recevrez 600 fr. (six cents francs) tous les mois. C'est que 2° : peu d'ouvrages produisent leurs dépenses, peu de travaux littéraires sont rétribués, et pas un seul éditeur n'aurait le courage d'entreprendre un tel cours. On me dit que pour chacun de ces vol., M. Caillau n'a eu que 50 f. de M. Parent-Desbarres. C'est que 3° : si nous nous unissons une première fois, je vous confierai aussi probablement les divers cours complets que j'ai l'intention d'éditer. Toutefois je ne pourrai point abdiquer ma volonté sur la nature et l'étendue de ces cours, comme je vous laisse maître de la portée doctrinale de celui de Patrologie, parce que ce dernier est nécessairement ce qu'il est, indépendamment de nos choix, tandis que les autres dépendent essentiellement des auteurs qui les constitueront. C'est que 4° : les deux exemplaires de chacun de mes cours que je vous abandonne, ne feront rien moins qu'une somme de cinq à six mille francs. C'est que 5° : au lieu de deux cents vol., nous en aurons peut-être trois cents ; car le grec m'est demandé plus que je ne pensais[16]. C'est que 6° : un cours complet de Patrologie ne pouvant se tirer qu'à un faible nombre d'exemplaires, il sera extrêmement difficile de couvrir ses dépenses. Je serais beaucoup plus large, s'il pouvait en être de ce cours comme de ceux d'écriture sainte et de théologie ; malheureusement, l'effet produit par mon premier prospectus, et la nature de l'ouvrage qui contraste d'une manière frappante avec la pauvreté du clergé, me fait présager qu'il n'en sera pas ainsi. Je ne sais si je serai plus heureux avec un second prospectus que je prépare, et avec celui de votre main, dont vous m'avez parlé[17]. Quoi qu'il en arrive, j'ai annoncé que je ferais ce cours ; or, je le ferai, dussé-je manger tout ce que je possède, et je ne crois pas être homme à reculer ; trop de bien découlera de l'accomplissement de cette œuvre. C'est que 7° : L'ordre des Bénédictins s'inaugurera admirablement en France par des travaux

16. La remarque est digne d'intérêt. Elle trahit l'indécision initiale de Migne. Dom Guéranger aussi insistera en faveur du grec, cf. *infra* lettres de Migne du 11 avril et du 20 mai 1842. L'édition de Chrysostome réalisée par les Solesmiens comportait le texte grec.

17. Cf. note 8.

si grandioses[18]. Il va sans dire que, si vous aviez dans votre bibliothèque quelques uns des ouvrages dont nous aurons besoin, vous nous les céderiez au prix coûtant[19]. Cette clause, loin de vous être désavantageuse, vous est on ne peut plus favorable, puisqu'elle vous délivre d'exemplaires d'ouvrages qui deviendraient nécessairement doubles et même triples.

Il est également à remarquer que si, pour quelque motif imprévu, je n'entreprenais pas ou fermais le cours de Patrologie avant la fin, notre traité devra devenir sans force, surtout pour ce qui regarde les 200 fr. par vol. et les 2 exempl. de chacun de mes cours. Cependant, tous les volumes dont vous m'aurez fourni la copie devront vous être payés. Nous ne pouvons et ne devons pour vous, pour nous, pour la Religion, n'éditer ou ne continuer à éditer qu'à coup sûr. Une chose doit vous suffire, c'est que le cours se faisant, il se fasse par vous, par vous seul, et aux conditions stipulées.

J'oubliais une circonstance importante : c'est que d'ici au mois de juillet, je ne produirai rien autre chose que le S. Chrysostome en train. Assez d'autres publications promises depuis longtemps vont m'absorber d'ici là.

Je finis en vous disant pour mention : votre papier à lettre est trop fort, il coûte double port.

Nous avons coutume de faire cinq corrections par épreuve. Ce n'est donc pas trop que de vous en demander une. D'ailleurs, c'est l'intérêt de votre gloire».

(Salutations).

Dom Guéranger répondit positivement : Migne figure sur ses listes de correspondance aux dates des 1er mars et 7 aviil 1842. Le 11 avril, Migne lui adresse ces quelques mots :

« Si vous tardez plus de six jours, d'aujourd'hui, à vous rendre à Paris, vous ne m'y verrez pas, parce que je pars pour Saint-Flour, et je ne reviendrai pas avant les premiers jours de mai[20].

Avant d'attaquer les Pères par l'ordre chronologique, il est très probable que nous serons forcés d'éditer Saint Jérôme, pour éviter une concurrence dont me menace M. Parent-Desbarres. Je saurai la chose au juste avant notre première entrevue[21].

Je vais tâcher de me procurer les ouvrages dont vous me parlez. S'il ne fallait Gallandi[21bis] que par un point, Mgr l'Archevêque de Paris me le procurerait.

---

18. Ce fut la pensée de Dom Guéranger à certaines heures des débuts. Il y était porté par le désir d'accréditer son œuvre près d'un public établissant une équivalence entre « bénédictin » et « savant ».

19. Dom Guéranger acceptera, cf. *infra* lettres de D. Pitra, 11 avril et 14 mai 1843 demandant Havercamp et Dom Le Nourry. Il peut paraître singulier de voir Migne, en plein Paris, se tourner vers la campagne sarthoise pour trouver des ouvrages rares. Dom Guéranger a fait des sacrifices énormes pour monter rapidement une bibliothèque qui puisse être un instrument de travail pour des moines voués à une vie en clôture. Les interminables factures des libraires parisiens en témoignent.

20. Dom Guéranger ne sera pas à Paris avant le 18 avril puisque le 17 il réunit son Chapitre à Solesmes. On ne sait si la rencontre aura eu lieu.

21. En fait, Migne n'éditera saint Jérôme qu'en 1845-1846 (PL 22 à 30).

21 bis. GALLANDI : *Bibliotheca Veter. Patr. antiquorum Scriptor. Ecclesiastic. graeco-latin. in XIV tomos distributa.* — Venise, 1765-81. On voit que Dom Guéranger s'intéresse de près au programme de la Patrologie.

Je suis étonné que vous ne m'ayez pas parlé de d'Achery, de Martène, de Casinius (*sic*) et de Photius[22].

Quant au grec, je le désire autant que vous, et il ne tiendra pas à moi que nous ne l'éditions[23]. »

(Salutations).

La réponse de Dom Guéranger ne tarde pas: 14 avril. Un mois plus tard Migne lui envoie la lettre suivante, qui semble répéter celle du 11 avril. On remarquera la prudence financière de l'éditeur à propos du grec ; Dom Guéranger, on le sait, ne s'embarrassait guère de ces considérations — négligence involontaire qui lui attira bien des désagréments dans ses entreprises :

Petit-Montrouge, le 20 mai 1842

«Mon Révérend Père,

Ne craignez point pour Galland, nous l'aurons sans passer par les rudes verges de M. Méquignon. Il y en a dans Paris plus d'exempl. que vs ne pensez et un séminaire me l'a à peu près promis. Nous saurons également trouver, en temps opportun, Martène, Canisius, etc. Soyez plein de foi.

Notre intention bien arrêtée, notre intérêt même et celui de la publication sont de commencer au plutôt par l'ordre chronologique ; mais nous craignons bien qu'une concurrence, dont on nous a menacés pour St Jérôme, ne nous force à imprimer ce Père immédiatement après St Chrysostome. Vous savez qu'il est tellement épuisé que chacun de ses cinq volumes, même dans un état de conservation médiocre, se vend de 40 à 50 fr., et cependant il est demandé de tout Paris. Notre désir également est bien d'imprimer le grec ; toutefois, nous ne devrons nous décider entièrement à cette si importante opération qu'après avoir consulté l'opinion publique. L'argent étant le nerf des entreprises, même les plus spirituelles, ce serait un crime à nous d'agir sans faire attention à cette condition essentielle du succès et de l'honneur. J'aurais désiré que vous m'eussiez parlé de la note de livres que je vous ai transmise[24].

Je vous communiquerai une lettre importante que j'ai reçue de Louvain au sujet de notre cours de Patrologie[25]. M. l'abbé Sionnet[26] m'en a également écrit une qui n'est pas à mépriser.

Recevez, etc.»

JP MIGNE

---

22. D'ACHERY: *Spicilegium sive Collectio vet. aliquot Script.* Paris, 1655-1677, 13 vol.; MARTÈNE: *Thesaurus novus Anecdotorum*, Paris, 1717, 5 vol.; CANISIUS: *Antiquae lectionis...*, Ingolstadt, 1601-1604, 6 vol.; PHOTIUS: *Myriobiblion.*

23. Cf. note 16.

24. Nous ne savons pas de quel document il est question.

25. Il s'agit d'un document de 8 p. (conservé aux Archives de l'Abbaye Sainte-Marie de Paris, intitulé : « Note sur l'*Index Patrum* qui m'a été remis le 2 août 1843 par le R. P. Pitra ». Elle propose le titre suivant : « Index SS. Patrum Scriptorumque Ecclesiae latinae, quorum opera in prima parte Bibliothecae novae SS. Patrum edenda sunt. » De ses nombreuses remarques bibliographiques, la première concerne Tertullien (édit. de Salzbourg 1755), la seconde le fragment de Muratori (Cf. *infra*, note 57), et la troisième l'édit. romaine de Lactance (fin XVIII[e] siècle) ; cf. lettre de Pitra à D. Guéranger, 9 août 1843.

26. L'abbé Sionnet fondera en 1845 avec Dom Guéranger une revue de sciences ecclésiastiques : *L'Auxiliaire catholique*, qui ne dépassera pas l'année 1847.

Nous regrettons d'ignorer le contenu des quelques lettres qui suivirent, venant de Dom Guéranger : nous pointons des expéditions les 26 juillet, 13 et 27 septembre 1842.

Mais un événement important est intervenu entre temps, un incident généralement peu connu et sur lequel certains biographes ont peut-être glissé, parce qu'il révèle un certain malaise entre Dom Guéranger et sa communauté de Solesmes, une sorte de confrontation entre les illusions du jeune abbé de Solesmes et la crainte — ou la méfiance — de ses religieux.

Une décision aussi importante que la prise en charge de la direction de la Patrologie engageait le monastère de Solesmes tout entier. Il s'agissait d'un travail d'équipe. Voulant obtenir l'assentiment des siens selon les normes juridiques, Dom Guéranger leur exposa le projet le 17 avril et partit ensuite à Paris, laissant à son Prieur, Dom Gardereau, le soin de recueillir la décision. Les capitulants de Solesmes étaient alors au nombre de douze.

Le Registre des Délibérations capitulaires de Solesmes enregistre, sous la date du 20 avril 1842, un vote négatif. Dom Guéranger a conservé la précieuse lettre que lui écrivit aussitôt Dom Gardereau[27] (20 avril) :

« J'ai mis ce matin au Chapitre la fameuse question Migne, dans les termes que vous m'aviez tracés. C'est bien triste. Tous désiraient ardemment croire l'entreprise possible, et pas un ne croyait prudent de s'y engager, surtout sans détails plus explicites sur l'étendue d'un tel travail. Bref, il n'y a eu que deux boules blanches, la mienne, et, j'en suis sûr, celle du P. Lebannier. Quatre Pères ont absolument refusé de voter, comme ne connaissant pas le terrain où il était question de s'engager : Dom Sous-Prieur, D. Cellérier, P. Osouf, P. Lacombe[28].

Pour moi, je l'avoue, si je n'avais eu peur d'influer en un mauvais sens, je me serais volontiers joint à eux, car je voudrais, pour y voir quelque peu clair, savoir le nombre des ouvrages grecs à traduire, et quels sont ceux dont

27. Dom Gardereau (1807-1888), licencié en droit, ancien prêtre angevin.

28. Dom François Lebannier (1817-1867) excellait surtout dans l'hymnographie latine. Dom Julien Segrétain (1796-1861), sous-prieur, était un ancien curé de paroisse du diocèse du Mans. Dom Augustin Fonteinne, le cellérier (1804-1889), ancien vicaire sarthois, a été le premier compagnon de D. Guéranger. Le P. Osouf (1807-1878) était chargé du ravitaillement. Dom Bruno-Jules Lacombe (1815-1875) sera plus tard sécularisé.

Voici le procès-verbal de la réunion capitulaire : « Le vingt avril etc. le R. P. D. E. Gardereau, expressément délégué etc. a exposé que le Révérendissime ayant le dix-sept avril précédent consulté en Chapitre s'il était agréable au convent que la publication des Pères de l'Église annoncée par Mr Migne et sur laquelle existe un projet de traité entre le Rme et ledit Abbé Migne, fût opérée dans le nom collectif des Bénédictins de la Congrégation de France, et si les conditions du traité étaient de nature à justifier suffisamment les engagements que la Congrégation prendrait par là même à l'égard du public ; il convenait maintenant d'examiner la question d'une manière définitive et de voter en conséquence. Le résultat de la discussion a été tel : quatre membres, savoir les RR. PP. Dom Fonteinne, Dom Segrétain Lacombe et Osouf ont refusé de prendre part au scrutin, par le motif que l'étendue

il faudra refaire les tables. Il resterait encore assez d'obscurités pour moi quant aux préfaces, notes, et variantes[29] ; mais l'ensemble me fait trembler.

J'ai confiance absolue dans vos lumières pour une telle entreprise, mais il y a là, ce me semble, un relevé matériel et purement positif, qu'il me semble impossible d'apprécier à vue de pays d'une manière suffisante.

J'ignore quel effet produira votre détermination de prendre l'ouvrage sous votre seule responsabilité, quand ce dessein sera connu ; mais je dois vous en avertir : je crains qu'il ne soulève de furieuses réclamations. Une des craintes sur lesquelles on a le plus insisté au Chapitre, c'est qu'en cas de retard notable, non seulement les honoraires de quelques volumes soient perdus, mais encore que Migne nous poursuive en dommages-intérêts. Je crains qu'on ne dise encore la même chose quand votre dessein sera connu, vu que nous sommes tous solidaires au moins devant le public. »

On ne saurait jeter la pierre à ces moines de Solesmes isolés dans leur campagne — malgré une bibliothèque en plein développement. En fait, conscients de leur impréparation, ils ont plutôt fait preuve de réalisme.

Devant leur attitude, Dom Guéranger s'est résolu à assumer personnellement la responsabilité du travail, comme il l'a fait entendre à son prieur. Sans doute compte-t-il faire venir à Paris le plus tôt possible le frère Jean-Baptiste Pitra, qui achèvera son noviciat le 10 février 1843. Il emploiera aussi les efforts des moines envoyés dans ce nouveau Prieuré Saint-Germain, dépendant directement de l'abbé de Solesmes : l'atmosphère de cette petite communauté sera plus favorable aux études scientifiques, et la proximité des grandes bibliothèques simplifiera le travail.

Le reste de l'année 1842 s'écoule sans nous laisser trace de nouveaux échanges avec Migne.

2 — *La collaboration intensive.*

Moins d'un mois après sa profession monastique, Dom Pitra quitte Solesmes pour Paris. Le 9 mars 1843, Dom Guéranger l'installe comme Prieur de Saint-Germain. C'est lui qui va désormais supporter le poids de la collaboration avec Migne. Il se montrera à la hauteur de cette tâche, qui répond, d'ailleurs, à ses aspirations.

Dom Guéranger a reçu de Migne une courte lettre, du 27 février 1843[30], la dernière que nous trouvions avant l'année 1854. D'autres correspondances ont dû suivre, qui n'auront pas été conservées ; de ces échanges témoignent les lettres que l'abbé de Solesmes envoie à Migne les 12

---

du travail exigé pour ladite publication ne leur apparaissait point assez clairement définie, et le dépouillement du scrutin réduit à sept votants ayant été fait, il a apparu que la proposition n'ayant recueilli que deux voix à elle favorables sur cinq contraires, icelle était bien et duement rejetée à la majorité. »

29. Dom Gardereau semble reprendre le N° 5 de la lettre de Migne à Dom Guéranger du 25 février 1842.

30. Elle concerne l'escompte d'une traite de Dom Guéranger.

et 27 février, 18 mars et 19 avril 1843 ; malheureusement leur contenu nous demeure inconnu. Seules les lettres de Dom Pitra à son abbé éclairent un peu le chemin.

Dans sa lettre du 27 février, Migne a réclamé de Dom Guéranger le Prospectus qui lui a été promis[31]. Peut-être Dom Pitra est-il déjà occupé à dresser cette liste des auteurs et des éditions à reproduire dans le *Cours complet de Patrologie.*

Au début d'avril, Dom Guéranger regagne Solesmes après avoir confié au Prieur de Paris ses instructions pour le travail. Nous en trouvons un aperçu à travers ces lignes de Dom Pitra[32] :

« ... Le jour même de votre départ, j'écrivis à M. Migne pour lui faire part de vos diverses recommandations. Il ne demande pas mieux que de donner le Tertullien le plus complet possible et d'après sa réponse, il paraît compter sur un pareil travail pour tous les Pères. Il accepte votre édition d'Havercamp[33] au prix qu'elle vous a coûté. Je ne manquais pas de lui dire que votre intention formelle était que ni votre nom ni celui de la Congrégation ne parussent dans aucun titre, prospectus ou compte rendu. Il me répondit : *Votre lettre est arrivée trop tard : le Révérend Père Guéranger m'ayant permis de dire et même d'imprimer partout ailleurs que sur les titres des volumes de la Patrologie,* que les RR. PP. Bénédictins de Solesmes étaient *chargés de la partie intellectuelle du Cours, je l'ai dit et je l'ai imprimé à un certain nombre d'exemplaires envoyés en province.* Je l'ai vu depuis, il m'a tenu le même langage et m'a assuré qu'à l'avenir il n'imprimerait rien sur ce point. Je lui ai demandé *les imprimés* qu'il avait laissés dans le public et j'ai exigé qu'il ne publiât rien en ce genre sans nous le communiquer. Je vous ferai passer ces prospectus *clandestins* qu'il prétend n'avoir plus, dès qu'il en aura fait revenir de la province. »

Pourquoi cette réserve de Dom Guéranger sur la mention de son nom et de celui des Bénédictins de Solesmes dans les publications de Migne ? Par souci d'éviter d'attirer l'attention des autorités civiles ? Ou par crainte des procédés publicitaires de l'éditeur ?

Au milieu des longs comptes rendus sur les difficultés de la fondation parisienne, Dom Pitra laisse percer sa préoccupation scientifique : « Comment s'occuper des 300 vol. de la *Patrologie* ? Comment ? *Pax et amor in arduis*[34]. » (Lettre du 4 mai 1843).

Le travail avance « nuit et jour » — à la manière de Dom Pitra :

« J'ai envoyé ce matin, sous les auspices du 1er jour du mois de Marie, une moitié d'un volume de Tertullien à M. Migne ; le reste suivra rapidement ; je ne sais comment j'y ferai face. Je vois qu'il faudra travailler la nuit pour les Pères, et le jour pour les frères. » (Lettre du 1er mai 1843).

---

31. « Je vais faire mon possible pour trouver les ouvrages que vous me demandez et je compte sur votre Prospectus au temps dit. »

32. Lettre du 11 avril 1843.

33. L'édition de 1718 (Lugdun. Batav.). Cf. PL 1 (Préface de D. Pitra) 60 D. Pitra reproduit la Préface d'H. à l'*Apologeticus* de Tertullien (PL 1, 249-256) et se réfère souvent à cette édition (PL 1, 257-536).

34. Devise de Dom Pitra, conservée pour son cardinalat.

Le 14 mai, voici des détails dont on retiendra surtout ce qui a trait au fameux Prospectus, et au nombre des collaborateurs que souhaite posséder Dom Pitra :

« Que penserez-vous encore d'un projet qui nous conduisait à Montrouge, jeudi dernier, le P. David[35] et moi — il s'agirait de confier au P. David les gravures assez faciles et simples qui doivent accompagner le Tertullien. Il y a 300 fr. à gagner net, et M. Migne paraît compter sur nous. Si vous y souscrivez, ne manquez pas, je vous prie, de lui en écrire quelques mots, en stipulant bien rigoureusement 300 fr. Il en sera quitte encore à bon compte et de plus je vous prie instamment d'y joindre 200 fr au moins pour le prospectus qui m'a causé des peines infinies de rédaction et de correction[36]. Il serait inique de n'en rien retirer, et nous comptons sur vous pour couvrir par là 500 fr que nous restons redevoir à M. Migne. Il n'aura pas à se plaindre surtout, s'il n'a que 200 fr à donner pour chaque vol. de la nouvelle édition de Tertullien. Je pense bien que vous n'entendez pas du tout y comprendre les tables. Il importe de faire ses réserves avec lui. Il est du reste plein de déférence avec moi depuis une lettre assez poignante que lui attirèrent ses prospectus *qu'il a eu le malheur*, dit-il, *de lancer*. Je lui ai fait enfin avaler à peu près tout le titre que nous désirions donner à son *Cours*[37]. Pourriez-vous lui envoyer à juste et bon prix D. Le Nourry[38] qu'il ne peut rencontrer ? J'en ai 200 pages à détacher pour le 1er volume de Tertullien et il y a urgence.

Il y a aussi urgence d'organiser des travailleurs en bon nombre et pour le chant, et pour les Pères. Il me faudrait deux aides pour dégrossir la besogne et revoir au moins les épreuves de quelques pages spéciales. Il sera difficile d'aller loin, même si nous ne nous chargeons pas de revoir la dernière épreuve avant l'impression définitive. Ce serait un nouveau bénéfice à régler avec M. Migne pour son propre intérêt, et pour tout cela trois hommes intelligents suffiraient. »

La Bibliothèque de Solesmes est déjà assez montée pour que l'on puisse y faire appel : « Envoyez-nous D. Le Nourry ; j'espère sauver le peu de pages qu'on emploiera », écrit Dom Pitra à Dom Guéranger le 1er juin ; et il poursuit en récriminant contre Migne : « M. Migne semble reculer devant notre prospectus pour y substituer son ignoble affiche, qu'il a tirée à 50 ou 60.000 exemplaires et qui nous fait partout bafouer avec lui. On m'en écrit sans détour. Écrivez-lui et obligez-le, je vous prie, de ne pas ensevelir ce long et difficile travail dans ses papiers chiffes. Il imprime Tertullien depuis 3 semaines et n'a pu livrer encore une seule épreuve. Je ne comprends rien à tout cela. »

Voilà donc Migne accusé de retard, lui qui avait craint, dans sa lettre du 25 février 1842, que les Solesmiens ne puissent soutenir son rythme!

---

35. Dom Louis David (1812-1876), graveur.

36. Dom Guéranger a donc confié à Dom Pitra le soin de réaliser le Prospectus qu'il avait promis à Migne dès les débuts des tractations. Ce travail aura demandé sans doute plus de temps que les « trois jours » dont parle CABROL (*op. cit.* p. 111).

37. Précision qui fera comprendre l'indignation de Pitra en mars-avril 1844 (cf. *infra*), lorsque Migne modifiera le titre.

38. Voir la *Dissertatio* de Dom Le Nourry, PL 1, 705-1145.

Le 12 juin, Dom Guéranger arrive à Paris. Il y séjournera jusqu'au 25 juillet, jour où il prendra secrètement le chemin de Rome[39]. Avant de quitter la capitale, il tient à régler la collaboration avec Migne. On s'étonnera peut-être que cette collaboration ait été entreprise sur une simple concertation verbale. Cette imprécision explique en partie les premiers tiraillements ; mais elle semble avoir pour raison la difficulté majeure des tractations : une lettre de Dom Pitra (4 avril 1844) en révélera l'existence. Dom Guéranger, par mesure de prudence, n'envisageait qu'une collaboration limitée à la révision dogmatique et littéraire des écrits patristiques. Migne a longtemps insisté pour que les Bénédictins prennent aussi en charge la préparation typographique de la copie. Dom Guéranger a cédé, mais ses pronostics se justifieront vite.

Au terme de ces discussions, le contrat est rédigé et signé le 21 juillet 1843[40]. Cette pièce majeure demande à être reproduite en son entier. Suffisamment détaillée, elle se passe de commentaires. On y devine aisément la main de chacune des deux parties, les Solesmiens insistant sur « le choix des textes les plus purs » (art. VI), Migne s'assurant de la régularité de livraison de la copie ou des épreuves. On notera au passage l'article XIV relatif à la parution du prospectus : Dom Pitra espérait obtenir ainsi satisfaction... espoir qui devait être déçu. Une comparaison avec la lettre du 25 février 1842 montrerait que Migne a dû composer et accorder à ses collaborateurs des conditions moins sévères quant à la rétribution et à la cadence de parution.

Voici ce texte, qui concerne la seule Patrologie latine :

Petit Montrouge, 21 Juillet 1843

Entre les soussignés il a été convenu ce qui suit :

ART. Ier. Il sera publié une *bibliothèque* nouvelle et complète des Pères de l'Église latine et grecque, sous le titre de *Cours complet de Patrologie*, etc, combiné avec le précédent titre, sous la direction exclusive du R. P. Dom Guéranger et de Dom Pitra, chargés solidairement de la partie intellectuelle de l'œuvre, et sous la direction également exclusive de M. l'abbé Migne pour tout ce qui est du matériel de l'entreprise, tant pour l'exécution que pour l'exploitation.

ART. II. Ces deux directions exclusives et distinctes n'empêcheront pas les conseils réciproques des deux parties contractantes. Toutes deux auront donc également droit à connaître à l'avance les pièces qui devront être livrées au public, soit dans le corps de l'ouvrage, soit en dehors. Toutefois ces conseils laisseront libre chaque directeur dans sa partie.

ART. III. Le nom des R.R. P.P., individuellement ou collectivement, ne sera mis nulle part, ni dans les prospectus et annonces, ni aux titres et frontispices des volumes. Le nom de M. Migne pourra figurer partout où il le jugera à propos, sauf au bas des notes des éditeurs qu'ils se réservent d'indiquer par une signature spéciale.

39. Cf. DELATTE, *op. cit.*, t. I, p. 331.

40. L'un des exemplaires est conservé aux Archives de l'Abbaye d'Hautecombe.

ART. IV. Le présent arrangement n'est valable que pour la série entière des Pères latins. La seconde série, formée des Pères grecs, sera éditée sous des conditions à déterminer ultérieurement.

ART. V. Les R.R. P.P. seront seuls juges de ce que l'édition réclamera sous le rapport des préfaces, annotations, commentaires, variantes, tables, dissertations, traductions, etc.

ART. VI. Le travail des R.R. P.P. consistera principalement dans la préparation de la copie et la correction des épreuves. La préparation de la copie consistera dans le choix des textes les plus purs, la distribution des notes, variantes, etc., clairement indiquée, la vérification des citations et la correction typographique, de manière que la copie puisse passer de leurs mains en celles des compositeurs sans donner lieu à des changements postérieurs sur les épreuves. Pour la correction des épreuves, les R.R. P.P. se chargent de revoir doctrinalement et typographiquement la dernière épreuve de chaque feuille, mais à condition que chacune de ces mêmes feuilles aura passé trois fois intégralement entre les mains des correcteurs de M. Migne, jusqu'à ce que leur travail soit épuisé. Ceux-ci justifieront de ce travail par des notes marginales écrites de trois mains différentes.

ART. VII. Les R.R. P.P. s'engagent à indiquer les meilleurs éditions de chaque Père et à puiser dans chacune des autres ce qu'elle contiendra de plus important pour completer l'édition adoptée. M. Migne, de son côté, prend l'engagement de procurer tous les ouvrages réclamés comme nécessaires, pourvu qu'il ait le temps de les faire venir par les voies ordinaires.

ART. VIII. Il ne sera pas imprimé plus de deux volumes par mois la première année, laquelle commencera le 1er 7^{bre} prochain, ni plus de trois les années suivantes. M. Migne sera libre de suspendre ou d'arrêter totalement cette marche rapide, si ses intérêts l'exigeaient. Quant aux R.R. P.P., ils fourniront, au fur et à mesure de l'impression, une copie suffisamment abondante pour ne pas interrompre les travaux.

ART. IX. Les R.R. P.P. seront dispensés de fournir la copie aux époques convenues si les ouvrages jugés nécessaires n'étaient remis un mois d'avance.

ART. X. Les R.R. P.P. pourront se contenter de reproduire purement et simplement les tables des matières publiées dans les éditions précédentes ; et, pour cela, ils seront en droit d'exiger que la pagination de ces mêmes éditions soit représentée par lettres alphabétiques et des chiffres placés entre les colonnes de la nouvelle édition et dans l'intérieur du texte.

ART. XI. Ils seront dispensés entièrement de faire des tables partielles d'Écriture sainte, après chaque volume ou chaque Père, la table générale suffisant sur ce point.

ART. XII. Ils seront tenus de faire une table particulière des matières pour les auteurs qui absorberont un volume entier de trente cinq à quarante feuilles. Pour les auteurs de moindre étendue, il suffira de mettre en tête de leurs écrits des sommaires détaillés et en tête de chaque volume deux tables alphabétiques et chronologiques des auteurs contenus dans ce volume, avec une note à la fin qui renvoie aux sommaires et aux tables alphabétiques.

ART. XIII. Les R.R. P.P. seront surtout tenus de préparer à l'avance et de composer intégralement les deux tables analytiques et universelles des matières et d'*Écriture Sainte*. Les diverses tables générales

seront publiées avec les mêmes caractères que le texte de l'édition elle-même, mais désinterlignés pour les tables générales et sur corps sept pour les tables particulières.

ART. XIV. Le prospectus de la série latine paraîtra, d'ici au quinze Août prochain au plus tard, à quarante mille exemplaires et dans toute son intégrité. M. Migne sera libre d'annoncer à la suite d'une manière distincte les conditions de souscription et des autres publications.

ART. XV. M. l'abbé Migne se charge de pourvoir aux diverses communications entre lui et les R.R. P.P. au moyen de ses commissionnaires, et il ne pourra réclamer de copie que tous les deux jours, aux heures convenues, pour faciliter le travail de part et d'autre. Les R.R. P.P. ne pourront garder chaque épreuve que vingt-quatre heures sauf les dimanches et fêtes commandées, jours auxquels ils pourront les conserver quarante huit heures.

ART. XVI. Les R.R. P.P. recevront la tierce de chaque feuille en bon état, afin qu'ils puissent s'occuper des diverses tables. Les tables nouvelles devront être livrées au plus tard dans les deux mois qui suivront la correction de la dernière feuille à laquelle elles appartiendront.

ART. XVII. Ils pourront laisser en arrière pour trois mois les volumes dont la matière ne serait pas suffisamment préparée, sauf à les donner au bout de ce terme; le tout pour la plus grande perfection de l'œuvre. Dans ce cas, M. Migne sera averti, pour signaler les inconvénients matériels.

ART. XVIII. Les R.R. P.P. recevront pour honoraires des travaux courants trois cents francs par volume. Les tables nouvelles seront considérées comme œuvre spéciale et rétribuées ainsi qu'il suit : les tables générales analytiques seront payées cinquante francs la feuille. Les tables particulières qui auront été faites à neuf ou remaniées en entier ou augmentées d'autant, seront payées quarante francs la feuille. Les tables particulières qui auront été seulement retouchées, rapportées à une pagination nouvelle et non augmentées comme il vient d'être dit seront rétribuées à vingt francs la feuille.

Ne seront point estimées tables nouvelles ni œuvres distinctes du travail de préparation, celles qui n'auront été changées ni quant au texte, ni quant à la pagination dans l'étendue qui vient d'être mentionnée.

Le prospectus de chaque série donnera droit à cent cinquante francs de rétribution, et il ne pourra y en avoir que trois en tout.

ART. XIX. Ces diverses rétributions seront payées par M. Migne ou immédiatement en billets payables à trois mois pour lesquels il s'engage à procurer un banquier qui les escomptera à présentation, ou en espèces, trois mois après la remise de la dernière copie de chaque volume. S'il arrive que M. Migne soit forcé de renoncer à son entreprise, les volumes dont la copie aura été remise en partie ou en entier seront payés au prorata de la copie livrée quoiqu'ils ne dussent pas être imprimés.

ART. XX. En outre des stipulations précédentes, les R.R. P.P. auront droit à deux exemplaires du Double *Cours d'Écriture Sainte et de Théologie* qui seront livrés immédiatement et à trois exemplaires de la nouvelle bibliothèque des Pères qui seront livrés au fur et à mesure de l'impression. S'il arrivait que la publication n'allât pas à terme, les Cours d'Écriture Sainte et de Théologie seraient rendus intégralement à M. Migne.

ART. XXI. La coopération actuelle des R.R. P.P. Bénédictins ayant été rendue publique, ils ne peuvent plus désormais se retirer de l'œuvre sans être obligés de faire connaître que leur collaboration cesse.

approuvé l'écriture ci dessus
JP MIGNE

approuvé l'écriture ci-dessus
P. GUÉRANGER
fr. J. B. O. PITRA

Le contrat signé, Dom Guéranger s'éloigne en direction de Rome. Dom Pitra le tiendra assez régulièrement au courant des travaux, et profitera du séjour romain de son abbé pour le pousser à quelques investigations sur les bords du Tibre :

« Le *Tertullien* ira son train et *Saint Léger* clopin-clopant[41], écrit-il le 5 août 1843. N'y aurait-il pas économie et chance de succès à m'entendre avec M. Migne pour cette impression ? Il y aurait tout d'abord à profiter, pour une annonce immense, de son prospectus géant et de son savoir-faire si habile en fait d'exploitation. Il n'y a que ses caractères et son papier d'almanach à craindre, mais il est en mesure de faire assez bien, même en fait d'esthétique typographique, quand il le veut.

Le Prospectus devant très prochainement paraître, veuillez me dire s'il convient d'en profiter pour mettre à la suite du bagage de M. Migne une réclame pour *Saint Léger*, sauf à régler le reste plus tard. »

Le passage est typique de Dom Pitra, toujours fécond en solutions de prime abord tentantes.

Dom Guéranger répond laconiquement, le 14 août :

« Quant au *Saint Léger* par M. Migne, je m'y oppose pour le moment. Je vous en dirai plus tard les nombreuses raisons. »

Ces motifs de méfiance, nous sommes réduits à les deviner.

Mais Dom Pitra pose des questions plus en rapport avec la Patrologie :

« Veuillez examiner en passant — poursuit-il le 5 août — si vous ne pourriez nous trouver en Italie un *Coustant*[42] et un *Minuce Félix* largement annoté. M. Migne désespère de rien trouver ici, et il m'abandonne le soin de faire ce que nous pourrons. Il n'y a rien à oser du côté de Solesmes ? Malgré le gros bénéfice qu'on pourrait faire ? C'est fâcheux. »

Le 9 août :

« Un mot sur la Patrologie. Pourriez-vous nous dire si l'édition romaine de Lactance en 15 ou 16 volumes in-8° publiée à Rome à la fin du siècle dernier est plus ample que Lenglet Dufresnoy[43]. A partir du mois de septembre, la Patrologie exigerait deux travailleurs en plus. »

---

41. PITRA : *Histoire de saint Léger*. Paris, 1846.

42. Pour PL 3 (*Notitia Epistol. quae non exstant. quae ad Cornelium attin.*), col. 689 ss. et sur les Lettres de S. Cyprien.

43. Pitra jette les bases du t. VI où figure Lactance.

Le 9 septembre :

« M. Migne désirerait bien que vous lui fassiez l'acquisition de Trombelli[44] : vous pourriez y joindre les autres raretés que vous jugeriez indispensables à la Patrologie : entre autres la collection des poètes d'Arevalo[45], les *Anecdota* de De Levis[46], le Lucifer de Colleti, le S. Damase de Merenda[47], etc. Vous pourriez les expédier au compte de M. Migne ou les retenir en son nom.

Un professeur de Louvain qui est venu nous visiter en grande affection, M. Malou[48], m'a assuré que la plupart des matériaux de D. Coustant étaient à Rome, au Palais du cardinal Fesch. Pourriez-vous vérifier ce point ? »

A ces deux lettres, Dom Guéranger répond le 24 septembre 1843 :

« J'apprends que votre santé s'épuise. Je crois que le mieux serait de suspendre les *Pères*, en réclamant des livres que M. Migne ne pourra vous fournir de si tôt[49]. Vous voici dans l'instant à saint Cyprien. Réclamez les *Vet. Patrum opuscula* de Trombelli : Walchius[50] en parle. Je l'ai ici sous les yeux. Ce qu'il y a de saint Cyprien est peu de chose ; mais il y a jointe une bonne dissertation — 32 pages in-4° en tout. Ce sont de ces choses qu'on fait mousser et qui donnent du temps. Je n'ai pu encore rencontrer le Lactance dont vous me parlez : j'imagine que c'est une reproduction de celui de Paris, suivant l'usage des italiens.

J'ai cherché le Trombelli inutilement, et quant aux autres que vous demandez, je ne puis les retenir pour un temps aussi long, sans les payer, au cas que je les trouvasse, ce qui n'est pas du tout sûr. Je m'en occupe.

La bibliothèque du C. Fesch a été vendue, comme tout le reste, après sa mort, ou partagée par sa famille. Je suis sans moyens de suivre la piste. »

Il est douteux que Dom Pitra ait observé le conseil de son abbé relativement au repos. Malheureusement, ses lettres à Dom Guéranger demeurent muettes sur la Patrologie, jusqu'en février 1844[50 bis]. Une seule exception, le 27 novembre 1843 (à cette date, Dom Guéranger est revenu à Solesmes après avoir passé à Paris la fin d'octobre et la première moitié de novembre) :

---

44. *Cypriani, Hilarii, aliorumque Vet. Patr. Latin. opuscula*, Bologne, 1751. Recherché ici pour sa *Praefatio* à l'*Exhortatio ad poenitentiam* de S. Cyprien. La recherche sera longue.

45. F. AREVALO : *Hymnodia hispanica*, Rome, 1787. Sur son utilisation, cf. PL 218, 310-311.

46. E. DE LEVIS : *Anecdota sacra, sive Collectio...*, Turin, 1789. Cf. PL 218, 361.

47. Ces auteurs seront utilisés respectivement en PL 13, 691 ss et PL 22, 109.

48. La visite paraît se situer entre le 4 et le 8 septembre 1843.

49. On ne trouve pas l'astuce du seul côté de Migne !

50. *Bibliotheca patristica litterariis adnotationibus instructa*, Iena, 1770.

50 bis. Le premier vol. de Tertullien est achevé d'imprimer au début de l'automne, puisque le 7 septembre Migne se plaint à Pitra du prix excessif de l'impression, du fait d'une mauvaise préparation de la copie par les Bénédictins. Cf. HAMMAN, *op. cit.*, p. 120.

« J'ai oublié de vous prévenir, en vous remettant le manuscrit d'Arnobius, que le 8e livre n'est rien autre que Minuce Felix[51]. La collation de ce livre ne serait pas moins importante que celle des autres. Seulement, il serait urgent de commencer par là, Minuce Felix devant entrer dans le 3e volume. Je vous envoie par le Fr. de Gasville l'un des textes les plus récemment et les plus correctement édités de Minuce Felix, pour faire cette collation si vous la jugez convenable[52]. »

On le voit, Dom Pitra consulte vraiment Dom Guéranger non seulement quant à l'attitude à adopter vis-à-vis de Migne, lors d'une difficulté, mais aussi dans la préparation même de l'édition.

Le printemps de 1844 paraît stimuler le zèle épistolaire de Dom Pitra. Le 11 février, il fait le point pour son abbé, ce qui nous vaut des renseignements abondants sur la confection des 4e et 5e volumes. Mais les récriminations ont aussi leur place :

« M. Migne, sur mes ordres, encombre nos rayons de magnifiques ouvrages : la Patrologie marche à pas accélérés et pourtant rien ne paraît. Je veux pousser à bout M. Migne ; le compère, depuis deux mois, cherchait à se débarrasser de nous à notre confusion et sans dommage pour lui. Il se plaignait vaguement de tout et rêvait de confier notre besogne à quelques prêtres *treuliers*[53] qui auraient fait tout à son aise de la pacotille à vil prix. Il n'a pas osé m'en parler nettement. Je crois l'avoir deviné. C'est pour cela qu'il recule d'effroi à la publication du Prospectus qui l'engage devant le public et l'oblige de donner *telle édition, tel auteur*. C'est pour cela que Tertullien demeure en feuilles. Je ne l'ai pas ménagé, malgré ce tripotage. Je lui ai fait avaler, avec d'incroyables clameurs, cinq cartons pour réparer les sottises de ses protes et deux bons errata. Avec cela, Tertullien est présentable à nos amis et à nos ennemis. Puis nous avons inondé ses ateliers de copie, selon son style, et au lieu de se plaindre de nos retards, il demandait plutôt grâce. Deux volumes marchent de front : le 4e et le 5e[54]. Le 5e renferme la grande masse de S. Cyprien ; le 4e sera des plus curieux ; il s'ouvre par les Actes de Ste Perpétue[55] et la dissertation rarissime du Cardinal Orsi[56]. Vient un canon d'Écriture Sainte du 3e ou même du 2e siècle, déterré par Muratori[57]. Puis le Minucius Felix de Lindner qui nous est enfin arrivé du fond de l'Allemagne ; c'est une très curieuse et très rare édition[58]. Nous avons besoin au plus vite des notes du Fr. Léandre[59]. A la suite de l'*Octave*, viendront les Épîtres des papes avec les notes de D. Cous-

51. Le manuscrit 1661 de la B. Nat., du IXe siècle, qui donne l'*Octavius* comme le VIIIe livre de l'*Adversus gentes* d'Arnobe.

52. S'agit-il de l'édition Gauthier (Paris, 1836) ? On voit que Dom Guéranger travaille lui-même — ou fait travailler — à Solesmes pour la *Patrologie latine*. Ce qui infirme la remarque de HAMMAN, *op. cit.*, p. 117, sur l'abandon de la patristique à Dom Pitra.

53. « Vagabonds », avec une nuance péjorative : terme du patois manceau.

54. En réalité, il s'agit des vol. 3 et 4 de la PL.

55. PL 3, 13-60.

56. *Dissertatio apologetica*, PL 3, 61-170.

57. *Fragmentum acephalum incerti scriptoris de canone SS. Script.* col. 173-194.

58. *Analysis logicae dialogi* (col. 223-231) suivie de l'*Octavius* (231-360).

59. Léandre Fonteinne, frère cadet du cellérier de Solesmes, fit deux essais de vie monastique à Solesmes et se spécialisa dans la copie des manuscrits. Il a travaillé notamment sur le *Minucius Felix* de la Bibl. Nat.

tant, sa dissertation sur la querelle *de rebaptismate*[60] — une dissertation d'un jésuite *de dissidio Stephani et Cornelii* ; un fragment sur le même sujet du magnifique ouvrage de Munter : *Primordia Ecclesiae africana* — puis deux dissertations toutes récentes que je viens de découvrir à Munster, par le Dr catholique Molkenbuhr, lesquelles prouvent sans réplique, selon Liebermann que les fameuses lettres si insolentes de St Cyprien à St Étienne et surtout celle de Firmilien sont archiapocryphes[61]. Depuis deux mois je cherchais ce dernier mot de la grande controverse cyprianique. Enfin nous aurons les œuvres de Novatien, et les grandes dissertations de D. Le Nourry sur Minuce Félix et St Cyprien[62].

M. Migne nous cherche le Vol. des BB. Nous espérons encore nous enrichir des *annales cyprianiques* qui s'y trouvent. Enfin, il me resterait encore, pour complète satisfaction, de trancher clairement un point spécial que tous ces travaux ne touchent qu'incidemment : *De auctoritate pontificali saecul. III in genere et in specie apud afros*. Il me semble que ce point est traité ex professo au vol. V[e] de Mamachi. Nous permettriez-vous d'en détacher quelques chapitres et de confier le vol. à M. Migne qui s'engagerait, sur l'honneur et la bourse, à le rendre parfaitement intact ? Il a réussi assez heureusement dans quelques occasions semblables.

En somme, nous sommes très affelonnés[62bis]. Le St Cyprien de D. Maran[63] nous a défrayé pour tout le 5[e] vol. qui s'achève ; pour le 4[e], nous avons besoin des notes du Fr. Léandre. (...)

Pour en finir avec la Patrologie, il nous manque encore l'introuvable *Trombelli*. M. Migne, pour dernier délai, a demandé la fin du mois courant pour publier vol. et prospectus. S'il continuait à traînasser, j'y verrais un jeu indigne et j'attendrais vos ordres pour continuer.

Nous aurons bientôt besoin d'Arnobe, et du Mss lui-même. Mais je tremblerais de le voir abandonné aux chances des messageries. »

23 février :

« Je reviens à la charge pour le Minuce Félix et Arnobe. S. Cyprien est fini, le 4[e] et le 5[e] vol. sont entamés ; et dans quelques jours nous en serons dans l'un à Minuce Felix, dans l'autre à Arnobe. »

27 février :

« Trombelli nous arrive de l'Italie ; j'attends un *Morcelli, Africa christiana*, pour le substituer peut-être à Mamachi[64]. J'ai aussi à tirer parti de Schelstrate qui dans son *Africa christiana IIa* traite ex professo la question *quod africana*

---

60. Épitres des Papes : PL 3, 699-862 ; Dissertation de D. Coustant : 1249-1274.

61. Il est plus difficile de suivre ici la succession. Il s'agit peut-être de la *Dissertatio historico-dogmatica* de 1740 (PL 3, 1273-1356). Munter ne semble pas avoir été retenu. Les *Binae dissertationes* de Molkenbuhr figurent col. 1357-1418. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le Conspectus du t. III pour constater que Pitra n'énumère que quelques pièces, sans doute celles qui l'intéressent particulièrement.

62. On les retrouve en PL 3, 371 ss. et PL 4, 983 ss.

62 bis. Terme du patois manceau, très courant dans toute la correspondance solesmienne au temps de Dom Guéranger ; il veut dire : « très empressé, avec une nuance d'enthousiasme ».

63. *Praefatio* et *Vita Sancti Cypriani*, PL 4, 9-190.

64. *Annales Eccl. Afric.* Brixiae, 1816. Substitué en effet à Mamachi : PL 3, 1417-1478.

ecclesia supremam R. Pontif. auctoritatem semper agnoverit[65]. Il nous est arrivé à point nommé un St Cyprien d'Oxford pour mettre en appendice les meilleures notes, prendre en masse Pearson, et détacher trois ou quatre des meilleures dissertations cyprianiques de Dodwell[66]. Je viens de faire acheter dans une vente une masse de Pères latins par M. Migne, tout le Baluze de Manze[67], et l'amplissima coll. de D. Martène...»

Voilà pour les travaux. Les à-côtés sont quelquefois plaisants, telle cette proposition de fondation solesmienne au Petit-Montrouge, confiée par cette même lettre du 27 février 1844 :

« Je fais diversion par une idée baroque. M. Migne vient de traverser une grosse révolution intestine d'ateliers : trois compositeurs, trois correcteurs et son chef de file s'étaient retirés. Il les avait à peine remplacés que tout est revenu sans tambour ni trompette. Au milieu de la bagarre, il lança de nouveau des mots en l'air, que j'avais déjà remarqués. Le jour de notre visite, il avait dit de son ton sybillin : il faut une imprimerie bénédictine et un imprimeur bénédictin. — A vous l'honneur, lui disais-je. — Je ne refuse pas, dit-il. Donc, depuis il m'écrivait en petits mots presque tendres, qu'il n'aurait décidément pas de personnel dévoué, sans moines ; qu'avec 12 moines préparateurs et correcteurs, et 100 convers brocheurs et compositeurs, il ferait œuvre de géant, il brasserait le monde entier, il engloutirait... tout ce qu'il voudrait, et Dieu sait ce qu'il veut engloutir. L'idée ne me paraît encore que folle, je n'ai osé en parler ici, et pourtant je me reprocherais de ne vous l'avoir pas écrit. »

Les détails du projet arrivent avec la lettre suivante, du 9 mars :

« M. Migne continue de plus belle ses confidences et ses rêves. Hier soir encore nous arrivaient en grand secret les lignes suivantes qui nous ont beaucoup amusés et que je vous transcris textuellement pour plus de pittoresque :

Voulez-vous venir chez moi ? Je vous logerai pour rien, et je m'engagerai même par écrit à continuer ce logement gratuit pendant 3 ans, quand même, ce que je ne pense pas, nous viendrions à ne pas nous accorder. Vous payez 6 000 F rue Monsieur. Or ma proposition vous délivrerait de cette lourde charge. Je vous donnerais tout *mon bas* qui est immense et je suis sûr que pour moins de 1 000 F, vous y feriez tout ce qui est nécessaire pour l'accommoder à vos besoins. Pour vos recréations, vous auriez la cour, le jardin, l'atelier. Mon bas se compose de 10 pièces, dont 2 de 20 pieds carrés et une de 20 sur 40, ce qui est énorme. Tout est parqueté, etc. »

Amusez-vous comme nous, cher Père, de tout ce *mignonage* et figurez-vous les ateliers catholiques transformés en monastère et vos moines pataugeant dans ce pandoemonium de femmes, de jureurs, de buveurs et de prêtres interdits avec leur patron. Il y a au moins bon vouloir et il est fâcheux qu'avec tant d'activité et de ressources, le bonhomme ne soit pas un peu moins trivial. »

---

65. La reconnaissance de la suprématie du Pontife romain par les Églises est un thème de recherche historique auquel Prosper Guéranger avait attaché une grande importance dès ses premiers travaux. Cf. ses lettres à Lamennais en 1829 (DELATTE, *Op. cit.*, t. I, p. 42). Très solesmien, Pitra entretient le même souci.

66. PL 4, 1033-1138 : l'édition d'Oxford 1840 (*Appendix quarta Oxoniensis editiones selectae in Cypr. notae*). Pearson est utilisé seulement pour quelques notes : PL 3, 853. Les *Dissertationes cyprianicae tres* de Dodwell ouvrent PL 5 (9-80).

67. La réédition par MANSI en 1761 des volumes de BALUZE, qui seront largement utilisés pour les annotations, cf. PL 218, 316.

Aux termes de l'article 14e du contrat, le prospectus aurait dû paraître le 15 août 1843. Le 15 mars 1844, il n'est encore qu'à l'état de copie : Dom Pitra le signale à Dom Guéranger sur un ton désabusé :

« M. Migne vient de me supplier à mains jointes pour un dernier sursis de huit jours : Tertullien et le Prospectus paraîtront la semaine prochaine infailliblement. Je crois pouvoir y compter. Il en coûte plus à M. Migne de renoncer à la pacotille et de prendre devant le public un engagement sérieux, qu'à M. Henrion d'avaler une contradiction de plus. »

On devine les discussions inévitables :

« J'ai demandé à M. Migne que Minuce Felix nous soit payé comme une table neuve, 60 F la feuille. J'espère l'obtenir et s'il passe par là pour le Minuce Felix, il faudra bien qu'il s'exécute de même pour Arnobe. »

Le travail se poursuit néanmoins avec entrain :

« Il nous arrive toujours d'excellentes fortunes pour la patrologie. J'ai à ma disposition le beau travail de Morcelli sur l'épiscopat cyprianique dans l'*Africa sacra*. Il nous est venu un nouvel ouvrage de Routh renfermant d'excellentes notes sur S. Cyprien et Tertullien[68], dont nous pouvons encore tirer parti. Selon votre conseil, j'ai mis en appendice toutes les meilleures notes de l'édition d'Oxford. J'attends un Tertullien qui vient de s'imprimer à Cambridge. Trombelli ne peut pas passer les Alpes, il est pourtant en route, avec Munter (*Primordia Ecclesiae afric.*) qui nous arrive de Copenhague[69] — en trois bateaux. A bientôt le Prospectus et des nouvelles à fond de tout ce monde là. »

3 — *Vers la rupture.*

Cinq jours plus tard, le 20 mars, les « nouvelles » promises arrivent en effet, mais elles sont inquiétantes :

« Je crains bien que M. Migne ne s'enfonce avec nous ; le voilà aheurté à un titre des plus extravagants, qu'il voudrait afficher en tête de sa Patrologie, toute une page in-folio de lignes serrées où se répètent à satiété les *completus*, les *completa*, les *commoda*, les *uniformes*, les *œconomica*, et puis encore des promesses impossibles, un étalage de vendeur de mauvais aloi. J'ai sabré tout cela avec des apostilles sanglantes, et j'ai exigé radiation de tout, sinon non. La chose en est là depuis trois jours, il ne bouge plus et ne dit mot. Il se rendra, je l'espère. »

La lettre suivante, du 29 mars, est uniquement consacrée à la Patrologie — chose insolite chez Dom Pitra — et rend compte de graves dissentiments. Dans sa vivacité naturelle, le bénédictin envisage tout de suite la rupture :

68. ROUTH ne semble avoir été utilisé que pour S. Cyprien (*In quatuor D. Cypr. libros annot. select.* : PL 4, 1137-1150).

69. MUNTER : *Primordia Eccl. Afr.*, Havniae, 1829. Cf. PL 1, 67 C.

« Je ne pense pas vous surprendre beaucoup par les nouvelles que j'ai à vous annoncer de M. Migne et de la Patrologie.

Il m'avait formellement promis, après d'inexplicables délais, que Tertullien et le Prospectus paraîtraient le samedi 29 mars : ce jour venu, je ne reçus qu'une feuille de titres énormes et bizarres, dont le moindre défaut étaient d'ignobles incorrections. J'indiquais les suppressions et corrections les plus indispensables, et en même temps je déclarais à M. Migne que notre collaboration cesserait complètement ou bien que le Prospectus et le Tertullien paraîtraient le samedi suivant, 30 courant, avec toutes les corrections exigées, les titres y compris.

Je n'ai reçu de réponse que jeudi, par une lettre et l'envoi de trois exemplaires du Tertullien. Par sa lettre, M. Migne déclare n'avoir pu modifier ses *titres*; il ajourne indéfiniment l'émission du Prospectus, il se résigne à toutes les conséquences de notre mécontentement, et même se réjouit de pouvoir marcher seul, plus vite et aussi bien. Le Tertullien porte en tête des deux volumes les ignominieuses affiches dont j'avais déclaré ne pouvoir subir la honte.

Vous en jugerez, Mon très Révérend Père ; nous vous expédions l'un des trois exemplaires. Outre le titre général qui est des plus étranges, le premier volume porte au verso du second titre un pêle-mêle de latin et de français que nous avons deux à trois fois biffé intégralement sur les épreuves et qu'on a obstinément maintenu, sans raison imaginable. Le second volume porte en tête un non sens barbare que nulle copie ni épreuve ne renfermaient : *in quinque ac subnectuntur appendicibus etc.*[70]. Tout le reste de l'édition est criblé de fautes monstrueuses que les plus patientes et les plus évidentes corrections n'ont pu faire supprimer.

J'ai déclaré à M. Migne que j'attendais de votre part un mot pour tout suspendre immédiatement ou pour prolonger encore notre travail jusqu'à l'achèvement des volumes commencés. Le 4e est presque fini, il ne manque au 3e que la table de Tertullien. Je suis parfaitement résigné à tout ce qu'il vous plaira ordonner. Nous n'avons qu'une seule chose à regretter, s'il y a rupture, ce sont les éditions choisies des Pères qui nous arrivaient de toutes parts, et qui remplissaient les vides de notre Bibliothèque.

S'il y a rupture, il sera urgent de publier une note dans les *journaux* pour déclarer que notre collaboration ne s'étend que de la *Préface de Tertullien à la table de St Cyprien* et qu'elle a cessé à l'apparition du Tertullien. Je ne sais ce que deviendra le Prospectus.

Nous avons reçu assez tôt les variantes du Minuce Félix pour les insérer dans les épreuves. Mais je pense que vous jugerez bon de ne pas être plus longtemps généreux, d'autant que M. Migne a refusé durement tout supplément d'allocation pour les travaux de ce genre.

Il prétend que le traité lui réserve les *titres* : il est formellement stipulé à l'article Ier qu'il y aura pour cela concours des deux directions ; il n'y a pas eu l'ombre de concours. C'était un parti pris de nous braver et d'en finir. »

Dom Guéranger attend vainement l'arrivée du Tertullien. L'explication de ce retard lui est fournie dès le 4 avril par Dom Pitra, avec la suite du compte rendu des événements :

« Mon très Révérend Père,

Vous ne devez plus rien comprendre à mon silence depuis cinq jours, plus rien surtout à l'éclipse nouvelle du Tertullien. Le fait est qu'il ne nous est arrivé décidément qu'hier soir, et que depuis cinq jours l'affaire de la Patrologie

70. Ces mots sont demeurés dans les pages de titre.

a subi quatre à cinq nouvelles phases bizarres, pour en revenir finalement au point où elle en était d'abord et d'où elle ne sortira pas ; pure et pauvre affaire de pacotille et de tripotage. Voici ce qui s'est passé.

Au moment de vous expédier le Tertullien que nous avions reçu je m'aperçus que les titres étaient intervertis, le second volume avait ceux du premier et vice versa. Le brochage valait le tirage, je renvoyais le tout au brocanteur. Il en parut honteux, et se mit à chanter palinodie. Il protestait qu'il ne voulait pas entendre parler de rupture, qu'il avait toujours désiré notre concours, qu'il le désirait encore, etc. Je le laissai revenir à la charge, sans trop m'émouvoir. J'ai pourtant failli croire à un instant de bon sens et de résipiscence. J'exigeais comme *ultimatum* la suppression de toute la queue de son grand titre et la correction d'un titre particulier dont nous n'avions pas vu les dernières épreuves. De plus, j'annonçais que nous ne pouvions plus entrer pour quoique ce fut dans la partie typographique de l'ouvrage et qu'il fallait en revenir à votre idée première que nous n'avons modifiée qu'après trois mois de lutte et sur les sollicitations de M. Migne, savoir que nous n'aurions que la seule direction dogmatique, et pour cela, j'offrais deux lectures intégrales, l'une des matériaux à imprimer, et l'autre des épreuves. Toute préparation et correction typographique resteront sous la responsabilité de lui Migne. Il ne sut que répondre, ajourna sous differens prétextes sa réponse, retint encore le pauvre Tertullien captif. Enfin il a bien rompu la glace avant hier soir, en me déclarant qu'il ne pouvait rien modifier ni corriger à ses titres, *si ce n'est à nos frais et dépens*, et quant au reste, il ne comprenait pas cette unique direction doctrinale qui devait passer par-dessus le marché comme une bagatelle. C'est bien sa pensée sinon ses termes. Le Tertullien revint le lendemain, hier soir, tel que je l'avais reçu ; notre homme revenait en plein à son vomissement.

Laissons-le là, mon Révérend Père, c'est bien l'avis de tous les Sénieurs, et pas un de nos amis ne s'en étonnera. Je regrette que ce dénouement n'ait pas eu lieu trois mois plus tôt, St Léger serait fini et j'aurais bien autrement poussé les articles d'Écriture sainte. Je pense toutefois que vous nous laisserez finir le 3e vol. qui est tout prêt. Le 4e est terminé ; il n'y manquait plus que Trombelli qu'enfin j'ai déterré par hazard à St Sulpice où personne ne l'y soupçonnait ; les MM. m'avaient affirmé qu'ils ne l'avaient jamais vu, et ils avaient très raison[71].

Vous me gronderez sûrement de la Préface du Tertullien ; j'y ai par trop mis ma confiance naïve et coutumière[72] ; du reste la part de besogne qui m'en revient n'est pas très considérable : deux bonnes petites dissertations qui m'avaient été envoyés de Louvain, Schoenemann, Lumper, D. Cellier, Walch[73], en font presque tous les frais. J'aurais dû prévoir l'infaillible rupture avec un homme aussi intraitable, et agir et parler en conséquence de ces prévisions.

Je ne sais trop quel parti prendre pour le Minuce Félix. Je conserve intactes les dernières variantes que j'ai reçues ; les premières et quelques unes que j'avais prévues et recueillies des commentateurs ont été insérées dans le texte qui va bientôt nous revenir en épreuve. Faut-il les retirer des épreuves, et comment le faire, surtout quand ces variantes sont appelées par des notes qui les supposent ? Si vous voyez quelque jour dans cette difficulté, veuillez m'en donner votre avis, je vous en prie. »

---

71. Cf. le *Monitum* triomphant de PL, 4, 1150.

72. D. Pitra fait peut-être allusion au début et à la fin de son texte, où il prend le ton d'une profession de foi. A plusieurs reprises, au cours de ses travaux, il a reçu de D. Guéranger le conseil de ne pas mêler ses effusions à sa présentation scientifique.

73. Schoenemann : PL, 1, 66 ; Lumper (*idem*) ; D. Cellier, PL, 1, 62 B ; Walch, PL, 1, 63. Pitra reconnaît sa dette envers eux : 1, 10 D et 70 A.

« L'infaillible rupture » s'est donc produite au bout d'un peu plus d'un an de collaboration plénière. Certes, tous les ponts ne sont pas coupés : Dom Pitra semble désirer terminer honorablement le dernier volume en chantier et nous supposons que Dom Guéranger est de cet avis — malheureusement, ses lettres au Prieur de Paris sont muettes sur ce point, quand elles n'ont pas été détruites. Dom Pitra lui-même n'est guère plus abondant : le 12 juin, il signale à son abbé qu'il s'est arrêté quelques minutes chez Migne ; rien de plus. Le 20, il rapporte une nouvelle proposition de Migne, mais elle n'a rien à démêler avec la Patrologie :

« M. Migne est venu deux fois nous offrir un quart ou un tiers de propriété dans un nouvel *Ami*[74] imprimé par lui et rédigé par Henrion. J'ai fini par dire que jamais vous ne vous laisseriez ainsi accoupler. Il n'en est plus question. »

Il n'est plus question de Migne avant le 7 décembre. Il est vrai que Dom Guéranger réside à Paris de juin à octobre 1844. A-t-il eu une entrevue avec Migne ? Nous l'ignorons.

Le Prospectus a fini par paraître[75]. Vers la fin de l'année, Dom Pitra prépare son premier voyage en Angleterre. Il n'a nullement perdu de vue la Patrologie, elle lui tient toujours à cœur. Seulement, après l'achèvement du *Minucius Felix*, sa collaboration se bornera à des conseils et à la rédaction du Conspectus pour chaque volume.

« Si le Fr. de Gasville différait à vous envoyer le Minucius Felix que je lui avais confié et qui devait servir à la collation du texte du fameux manuscrit, comme il y a urgence, on pourrait prendre le texte de l'édition des Pères de Lyon que nous avons ici, et que vous avez aussi. Léandre n'aurait qu'à noter les variantes de texte et d'orthographe de cette édition avec le manuscrit. En tout cas, d'avance je vous remercie de tout ce qu'il fera pour notre chère patrologie[76]. »

Ainsi se termine la collaboration directe et plénière des Solesmiens avec Migne. Plutôt que de parler d'échec, il faut reconnaître à la fois le travail accompli en ces débuts de la Patrologie, et le côté inévitable d'une rupture entre deux parties, animées sans doute du même désir de travailler à de grandes collections patristiques, mais avec des conceptions différentes de réalisation, et douées par ailleurs de tempéraments assez entiers.

La collaboration « seconde manière » de Dom Pitra et de Migne portera de bons résultats. Nous n'avons pas l'intention de la présenter ici. Les documents solesmiens seraient du reste tout à fait insuffisants[77].

---

74. Un journal rival de *L'Ami de la Religion*. Ce n'est qu'en 1846 que Migne fondera *La Voix de la vérité*.

75. Le 30 septembre 1844, d'après CABROL, *Op. cit.*, p. 111, c'est-à-dire près de 18 mois après sa composition.

76. Lettre de Pitra à Dom Guéranger, 7 décembre 1844.

77. La source principale consiste en la correspondance adressée par Migne à

En guise d'annexe, méritent d'être reproduites les dernières lettres de Migne à Dom Guéranger.

4 — *Migne et Dom Guéranger après leur collaboration de 1843-1844.*

On mettra à part les 9 lettres de Migne à Dom Guéranger relatives à un ancien moine de Solesmes, Dom Bruno-Jules Lacombe, employé à certaines époques aux Ateliers de Montrouge, comme tant d'autres prêtres en difficultés. En 1859, Lacombe attaque en justice son bienfaiteur : il est débouté.

Le 17 février 1855, Migne demande que lui soit prêté un exemplaire des *Mémoires liturgiques* de l'abbé de la Tour. Le 22, il réitère sa demande et l'accompagne de récriminations passablement amères. C'est par celles-ci que la lettre nous intéresse, d'autant qu'elle provoquera une sérieuse mise au point de la part de son auteur lui-même :

Petit-Montrouge, le 22 février 1855

«Mon très révérend Père,

Permettez-moi de renouveler mon instante prière du 17 courant au sujet des *Mémoires* de la Tour. Mon besoin est extrême, faute de certains ouvrages qui me manquent ma maison est en désarroi ; les ouvriers inactifs ou plutôt inoccupés ; tout languit. 25 volumes sont commencés et je ne puis les terminer parce que quelques opuscules me font défaut. Il est certains volumes qui sont béants depuis plus d'un an. Jugez de là quelles sommes énormes dorment stagnantes sans que je puisse en faire rentrer quelques parcelles.

Dans ces circonstances fâcheuses pour moi et pour les ouvriers ne dois-je pas, mon révérend Père, compter sur votre Congrégation pour me venir en aide, lorsqu'elle a reçu de moi tant de milliers de francs. C'est à votre instigation et par vos conseils que j'ai entrepris la *Patrologie*. J'ai ainsi réalisé vos idées et vos vœux. Cependant la Congrégation de Solesmes m'a laissé seul poursuivre la *Patrologie latine* ; elle ne m'est pas venue en aide dans mes besoins, dans mes recherches des volumes rares qui me faisaient défaut. J'ai trouvé des secours et de la sympathie dans plusieurs congrégations, dans plusieurs séminaires, dans les bibliothèques de quelques villes de province. C'est avec ces aides que je suis arrivé à la fin de la *Patrologie latine* qui va se terminer. Ne serait-il pas temps, mon révérend Père, que votre maison vînt aussi à mon secours ; d'autant plus que je ne demande jamais rien pour rien ? Elle est peut-être la seule maison religieuse de France qui ne m'ait jamais rien prêté, et c'est elle qui aurait dû montrer le plus de zèle pour diminuer les difficultés qui s'amoncellent autour de moi.

Je vais mettre sous presse la *Patrologie grecque*, les conciles et les grands hommes qui se font un nom par leurs ouvrages utiles à la religion. J'ai le dessein de donner une édition complète des hommes illustres de chaque ordre ou congrégation. Ce projet est déjà en voie d'exécution. J'ai sous presse Bergier, La Luzerne et le Franc de Pompignan. Voudriez-vous m'indiquer, mon révérend père, les sommités de votre Ordre dont les œuvres ressuscitées seraient les plus utiles à l'Église et l'honoreraient davantage. Les jésuites, les oratoriens, etc, etc, m'ont déjà fourni leur liste. Je compte que vous marcherez sur leurs traces et que vous voudrez bien m'honorer de vos communications à ce sujet.

Recevez, etc.»

JP MIGNE

Dom Pitra, conservée aux Archives de l'Abbaye Sainte-Marie de Paris. Le R. P A. HAMMAN s'y réfère dans son récent ouvrage.

Ce que fut la réponse de Dom Guéranger à ces reproches, nous le devinons à travers les lignes de la lettre que lui adresse à nouveau Migne le 2 mars 1855 :

« Monsieur et cher abbé,

Si je ne faisais que la *patrologie* latine et la *patrologie* grecque, je me regarderais comme bien coupable devant Dieu. Je sens que je puis faire beaucoup plus ; et, Dieu aidant, je le ferai. Que le ciel m'accorde seulement l'existence, je me charge du reste ; et, en cela, je n'aurai pas grand mérite, parce que pour faire une *Bibliothèque* complète en 2 000 vol. de mon format, il ne faut que beaucoup de volonté et beaucoup d'argent.

Tout ce que vous me dites dans votre lettre est vrai. Seulement Mgr Malou aurait volontiers remplacé le P. Pitra pour le *conspectus* de la *patrologie*. Il en est de même du père Caillau avant sa mort ; il en est de même d'un jésuite à Bruxelles, d'un libraire et de 2 professeurs en Allemagne, enfin d'au moins cinq moines, à Milan ou à Rome ; mais cela ne veut pas dire qu'aucun eût fait mieux que le P. Pitra. Je reconnais au contraire que j'ai fait sa connaissance tout providentiellement. J'admire son immense érudition patristique, et je vous remercie, ou plutôt l'Église doit vous savoir gré de l'avoir en quelque sorte consacré à l'œuvre patrologique.

Veuillez m'envoyer les *Mémoires* de la Tour dès réception de cette lettre ; et si vous avez des notes critiques ou des réserves écrites, contre les originalités, les sarcasmes et les paroles libres de l'auteur, veuillez les joindre au vol. Vous ne serez pas nommé, malgré cette coopération à la réédition. Vous avez probablement corrigé les fautes de votre exemplaire. Soyez tout à moi, mon R. Père. Je suis bien sincèrement tout à vous et à votre Ordre.

JP MIGNE

Vous ne m'avez pas répondu sur la liste des bénédictins français et étrangers dont les œuvres *réimprimées* seraient les plus utiles au clergé. Une vingtaine de noms suffiraient. Je ne parle pas de ceux qui ont écrit en latin ni de ceux du Moyen-âge ou de la Renaissance ; je veux dire surtout ceux des 16e, 17e, 18e et 19e siècles. »

Les *Mémoires* de la Tour furent envoyés à Migne, puisque deux ans plus tard une discussion s'élève à propos du recouvrement de l'ouvrage prêté[78].

Le 12 novembre 1856, Migne annonce à Dom Guéranger qu'avec l'aide de tous les monastères de la Visitation et de trois évêques (non indiqués), il va procéder à une vaste réédition des œuvres de saint François de Sales. Sur le conseil de l'évêque du Mans (Mgr Nanquette), il demande avec insistance les avis de l'abbé de Solesmes, qui a, paraît-il, étudié ces œuvres de près et souhaité certaines corrections. Nous ignorons la réponse. En fait, malgré sa prédilection connue pour l'Évêque de Genève, Dom Guéranger n'a rien publié sur lui.

Enfin, Migne soumet encore à Dom Guéranger un projet et une proposition de collaboration.

78. Lettres des 1, 8 & 19 juillet 1857.

Le projet concerne un grand ouvrage d'apologétique. La lettre est datée du 5 janvier 1861 :

« Je viens de terminer ma double Patrologie latine et grecque en 326 vol. de mon format, et je publie en ce moment un grand ouvrage sous le titre de *Points fondamentaux du christianisme et du catholicisme en particulier, vengés de toutes les attaques auxquelles ils ont été en butte, dans tous les temps et dans tous les lieux,* environ 15 vol. de mon format et de ma justification, dont je vous donne ci-dessous le plan détaillé. Seriez-vous assez bon pour me dire si vous trouvez ces différents points bien classés logiquement, historiquement et théologiquement, s'il n'en est aucun d'oublié, et quels sont les meilleurs auteurs que vous connaissez sur chacun d'eux. »

Suit l'énumération des 37 « points fondamentaux »[79].

La proposition porte sur la continuation du *Cours d'histoire ecclésiastique*. En recourant à Dom Guéranger, le 22 septembre 1862, Migne se fait accommodant :

« La mort vient de mettre un terme aux longues souffrances de M. Le Baron Henrion, auteur de mon *Cours d'histoire ecclésiastique*. Ce laborieux magistrat n'a pas pu finir son œuvre ; la mort l'a arrêté au milieu du onzième siècle, à l'interrègne qui a suivi la mort de Damase II.

Je cherche actuellement un continuateur du *Cours d'histoire* de M. Henrion. Le 18e volume a paru. 21 feuilles sont clichées pour le tome XIXe. Ma pensée s'est portée tout d'abord sur votre Révérence, auprès de laquelle je trouve tout à la fois talent pour la rédaction, sûreté de doctrine, et ressource pour une prompte exécution, à cause des secours que vous trouverez en vous-même et au besoin auprès des religieux de l'abbaye.

---

79. 1 Dieu
2 Création des anges et démons
Univers
hommes
3 Immortalité
4 Providence
5 Prédestination
6 Révélation primitive
7 Langage
8 Chute
9 Unité de race
10 Déluge
11 Révélation mosaïque
12 Livres saints
13 Prophéties
14 Peuple de Dieu
15 Révélation chrétienne
16 Trinité
17 Incarnation
18 Rédemption
19 Jésus-Christ
20 Résurrection
21 Dogme : Enfer
Purgatoire
Jugement
La Ste Vierge
Invocation des Saints
Grâce
Sacrements
22 Morale : Confession
Célibat
Prière
23 Justification du pécheur
24 Miracles
25 Divinité du Christianisme
26 Règle de foi
27 Église
28 Pape
29 Nouveau Testament
30 Culte
31 Discipline
32 Indulgence
33 Saints Pères
34 Martyrs
35 Conciles
36 Tradition
37 Perfection du christianisme.

Voudriez-vous me dire s'il vous conviendrait de continuer ce travail de M. Henrion. Vos honoraires seront les mêmes que je donnais à ce dernier, c'est-à-dire 2 000 fr. par volume de mon format et de la justification ordinaire des 18 premiers volumes de cet ouvrage. Mes prospectus annonçaient qu'il serait en 25 volumes. Je ne voudrais pas m'écarter beaucoup de ce nombre ; il ne faudrait pas surtout écourter le récit pour se renfermer dans le nombre de volumes annoncés, à un ou deux près.

Je ne pose non plus aucun plan ni conditions de rédaction. Je vous laisse libre de suivre celui de M. Henrion et d'y faire les modifications que vous jugeriez nécessaires, tout en marchant dans son esprit, qui est le vôtre et celui de l'Église. »

Après un bref rappel de la part de Migne — 3 octobre 1862 — Dom Guéranger répond négativement. Le 8 octobre, il reçoit l'expression des regrets de Migne, qui ajoute :

« Je vous remercie bien sincèrement des félicitations et des conseils que vous avez bien voulu m'adresser. La *Summa aurea de laudibus B.M.V.* contient la theologia mariana dont vous désiriez la réimpression. L'auteur de cette théologie est le P. Virgil Salmoyr, bénédictin et professeur de théologie. Je suis heureux que le choix de M. Bourassé se soit si bien rencontré avec les conseils de votre révérence. »

Et Migne ajoute de sa main, après cette lettre dictée : « A vous quand même et plus qu'à personne. »

Puis c'est le silence — du moins d'après les documents conservés. On aimerait que l'abbé de Solesmes ait adressé un mot de sympathie au géant de l'édition, après l'incendie de 1868. Les deux hommes comptaient plus d'un point commun, dont le moindre n'était pas leur dévouement à l'Église. Combien de fois Migne n'a-t-il pas déclaré vouloir mourir « comme le prêtre qui aurait fait le plus de bien à l'Église »[80] ! Sans faire étalage de ses sentiments, Dom Guéranger a nourri la même ambition, et sa mort fournit l'occasion à de nombreux amis de témoigner qu'il avait atteint son but.

Louis SOLTNER
Solesmes

80. Lettre à Pitra, 29 mars 1868, citée par HAMMAN, *Op. cit.*, p. 85.

ANNEXE

Liste des lettres de Migne à Dom Guéranger conservées à Solesmes, avec, entre parenthèse, les dates des lettres de Dom Guéranger à Migne connues par les listes de correspondance.

1833 22 oct. et 23 novembre : demande de collaboration à l'*Univers*.
1841 31 déc. ..... Patrologie
1842 25 févr. (D.G. : 1er mars, 7 avril) ..... —
— 11 avr. (D.G. : 14 avr.) ..... —
— 21 mai (D.G. : 26 juil., 13 et 27 sept.) ..... —
1843 27 févr. (D.G. 12 & 27 févr., 18 mars, 19 avr.) ..... —
1854 7 févr. : Sur Lacombe.
1855 17 & 22 févr., 2 mars : Sur Œuvres de la Tour et la Patrologie.
1856 12 nov. : Sur Œuvres de saint François de Sales.
1857 20 juin : Sur Lacombe.
— 1er, 8 & 19 juill. : Sur Œuvres de la Tour.
1858 26 août : Sur Lacombe.
1859 10, 14, 17, 22 juin, 14 juill. et 23 sept. : sur Lacombe.
1861 5 janv. : Sur les *Points fondamentaux du christianisme...*
1862 22 sept., 3 & 8 oct. : Proposition du *Cours d'histoire ecclésiastique*.